

El COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

Crêperie Cannelle et paprika

77 RUE DES CARMES
46000 CAHORS

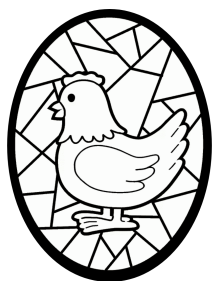
N° : FAC000000029

Date : 05/05/2025

N° client : CLT000000002

Réf. : Réf. aux BDL000000096 BDL000000118 BDL000000140 BDL000000224

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Montant HT	TVA
Bon de livraison N°BDL000000096 du 25/03/2025					
PONTE 23.03.25 DLC 20.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	6,00	Ens	6,00 €	36,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				36,00 €	
Bon de livraison N°BDL000000118 du 01/04/2025					
PONTE 30.03.25 DLC 27.04.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	6,00	Ens	6,00 €	36,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				36,00 €	
Bon de livraison N°BDL000000140 du 08/04/2025					
PONTE 06.04.25 DLC 04.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	6,00	Ens	6,00 €	36,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				36,00 €	
Bon de livraison N°BDL000000224 du 28/04/2025					
PONTE 27.04.25 DLC 25.05.25					
Alvéole de 30 Œufs - Calibre M/L Œufs Plein Air - Lot de 30	6,00	Ens	6,00 €	36,00 €	5,50%
Sous-total bon de livraison				36,00 €	



EI COUDERC CAROLINE

LD LE MAS
46340 - DEGAGNAC
France

FACTURE

Crêperie Canelle et paprika

77 RUE DES CARMES
46000 CAHORS

N° : FAC000000029

Date : 05/05/2025

N° client : CLT000000002

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	144,00 €	5,50%	7,92 €

Total HT	144,00 €
TVA	7,92 €
Total TTC	151,92 €

Règlement

Chèque

Echéance(s)

151,92 € au 30/06/2025

Le montant total s'élève à cent cinquante et un euros et quatre-vingt-douze centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).